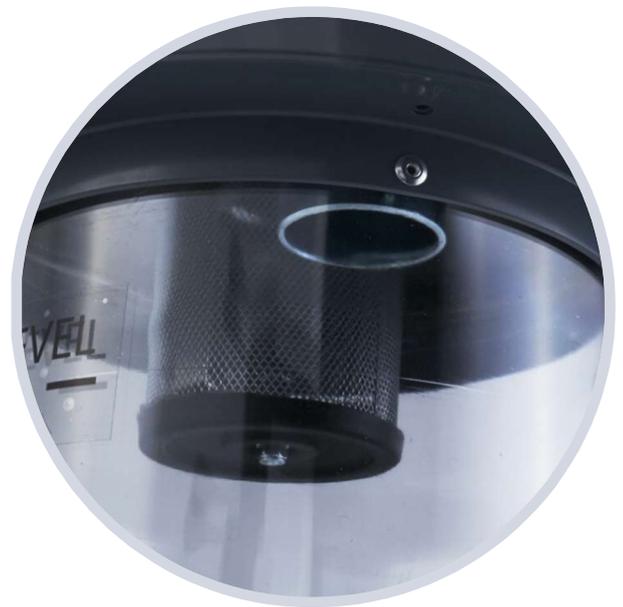


CENTRALE D'ASPIRATION NOVA 3 POUR COMBUSTIBLES SOLIDES (PELLET, COQUES BRISEES...)

MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION



**CENTRALE D'ASPIRATION AVEC PANNEAU DE CONTRÔLE
ET DISTRIBUTEUR INTÉGRÉS**

Table des matières

1) Présentation	3
2) Avertissements	3
3) Identification	4
4) Dimensions	4
5) Caractéristiques	5
6) Description du produit	5
7) Pictogrammes de sécurité	6
8) Contenu et accessoires	6
9) Utilisation conforme du produit	7
10) Installation	7
a) Instructions générales d'installation	7
b) Positionnement	8
c) Avertissement pour installations sur réservoirs avec pression contrôlée	9
d) Raccordement au réseau	9
e) Raccordement électrique	10
11) Démarrage et utilisation	11
a) Opérations de mise en fonctionnement	11
b) Voyant de l'alarme	11
c) Disjoncteur de sécurité	12
12) Maintenance et retrait du service	12
a) Nettoyages et contrôles périodiques	12
b) Pièces détachées	12
c) Mise au rebut	13
13) Prescriptions de sécurité pour les contenants de stockage de combustible	13
14) Conditions de garantie limitée du produit	13
15) Certification	14

1) Présentation

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ADVANCE EASY MOVING, dont les caractéristiques techniques répondront assurément à vos besoins.

Ces produits ont été conçus et sont fabriqués conformément aux réglementations et normes techniques en vigueur, avec le choix des meilleurs matériaux pour obtenir durabilité et facilité d'utilisation du produit.

Nous vous demandons de lire ce manuel soigneusement et entièrement et de vous conformer rigoureusement aux instructions qui y figurent.

Le manuel est un document élaboré par le fabricant et fait partie intégrante du produit : ce mode d'emploi contient les règles d'utilisations ainsi que les règles générales de sécurité des personnes, des biens et des animaux. Si le produit est revendu, surdoué, loué ou vendu à d'autres personnes, il doit toujours être accompagné du manuel. Il est donc recommandé de l'utiliser et de le garder avec soin tout au long de la durée de vie opérationnelle du produit.

L'objectif principal du manuel est de faire connaître le produit et son utilisation correcte et sûre.

Aucune partie du manuel ne peut être reproduite ou copiée sans l'autorisation écrite du fabricant.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications au manuel ainsi qu'au produit lui-même sans obligation de préavis à l'égard des tiers.

La présente fiche est établie sur la base du manuel fabricant.

2) Avertissements

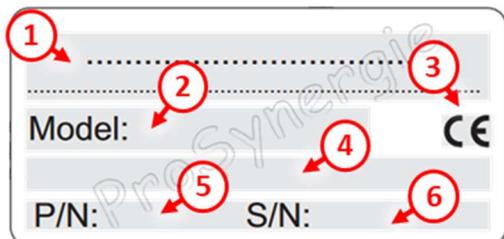
Ne pas utiliser le produit pour un autre usage que celui pour lequel il a été conçu.

- Ne pas laisser les enfants approcher le produit.
- Cet équipement ne doit pas être utilisé par les personnes (y compris les enfants) avec capacités psychiques, sensorielles ou mentales réduites ou encore par les personnes sans expérience ou connaissance du produit, à moins qu'elles n'y soient autorisées par des personnes responsables de leur sécurité.
- Utiliser uniquement des pièces de rechanges spécifiquement destinées au produit.

Le Constructeur décline toute forme de responsabilité ou de garantie si l'acheteur effectue des modifications ou des ajustements, même minimes, sur le produit acheté.

3) Identification

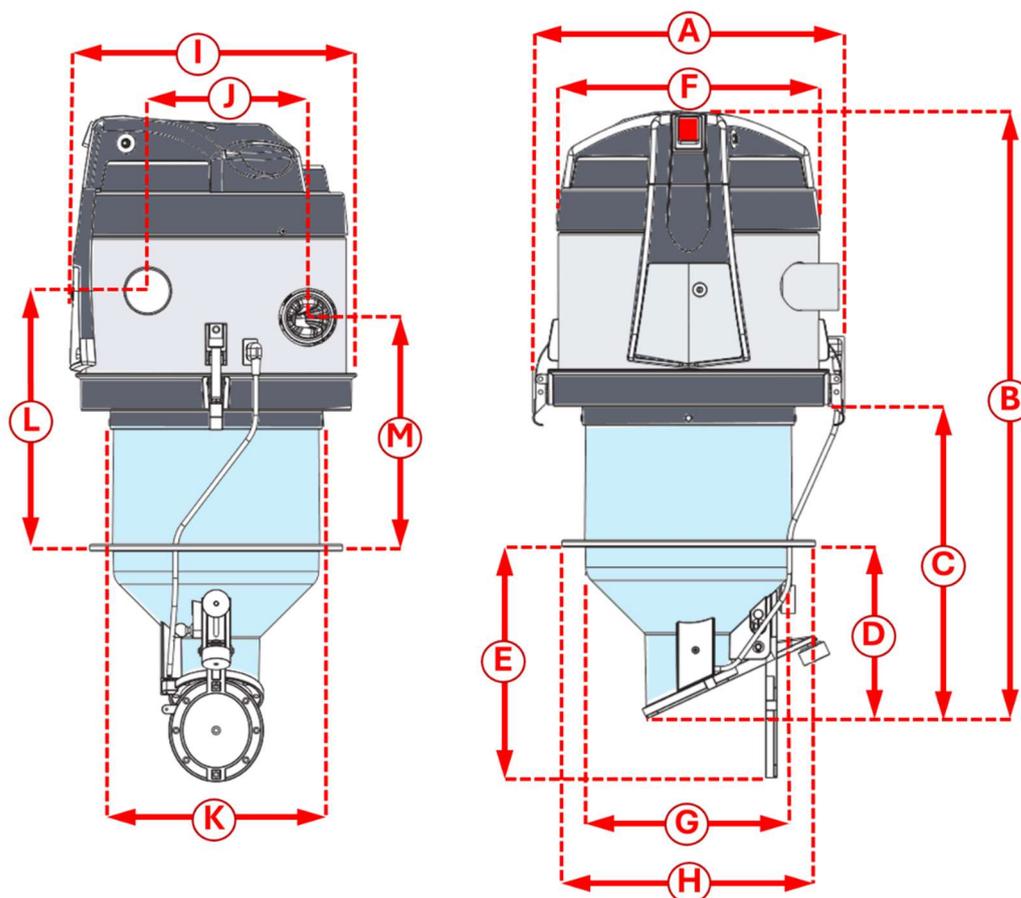
La plaquette d'identification CE est fixée sur le couvercle du doseur et/ou du coffret métallique d'encastrement. Ne pas l'enlever ou l'endommager.



Repère	
1	Indication du constructeur
2	Type d'appareil
3	Conformité CE
4	Caractéristiques techniques de l'appareil
5	Référence produit
6	Numéro de série

4) Dimensions

Repère	En mm	Repère	En mm
Mesure A	332	Mesure I	306
Mesure B	655	Mesure J	171
Mesure C	335	Mesure K	230
Mesure D	185	Mesure L	279
Mesure E	248	Mesure M	251
Mesure F	281	Aspiration (∅)	50
Mesure G	220	Refoulement (∅)	50
Mesure H	270		

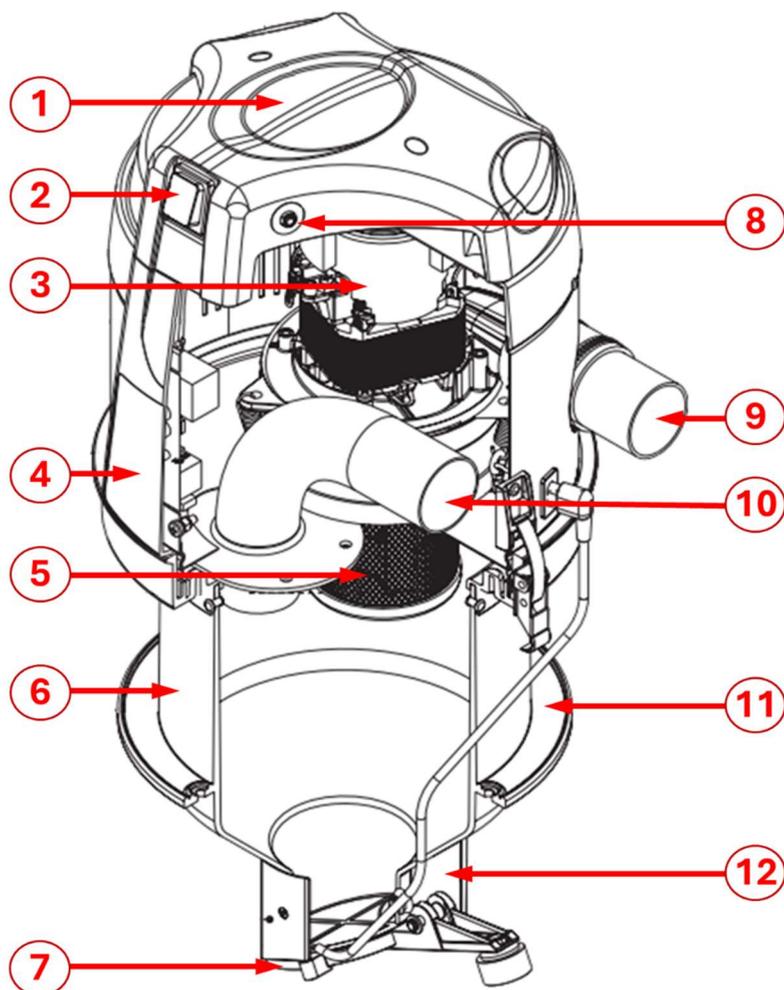


5) Caractéristiques

Poids	Kg	8.4
Niveau sonore (1)	dB(A)	< 70
Degré de protection	IP	20
Puissance	Vac	230
Température de fonctionnement (min-max)	°C	0 – 40
Taux d'humidité (min-max)	%	30 – 95
Fréquence	Hz	50/60
Puissance Moteur	KW	1,35
Ampérage	A	5,8
Charge max. nominale sortie AUX	A/Vac	1/240
Sécurité thermique (disjoncteur)	A	8
Classe d'isolation		1
Débit maximum	M ³ /h	213
Capacité maximale du doseur	Litres	5,2

(1) Valeurs de bruit nominales. Les valeurs peuvent varier en fonction de l'environnement dans lequel la centrale est installée et du type d'installation.

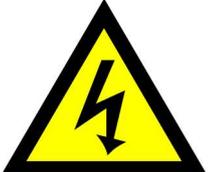
6) Description du produit



Repère	Description
1	Capot insonorisé
2	Interrupteur principal / Bouton de mise en marche
3	Bloc moteur
4	Contrôleur électronique
5	Panier-filtre
6	Corps transparent du sous ensemble doseur
7	Clapet de vidage du granulé
8	Interrupteur thermique (thermistance de sécurité)
9	Refolement d'air (Sortie) Ø50 mm (M)
10	Aspiration des granulés (Entrée) Ø50 mm (M)
11	Bride de fixation ou de pose
12	Contact de clapet (Reed)

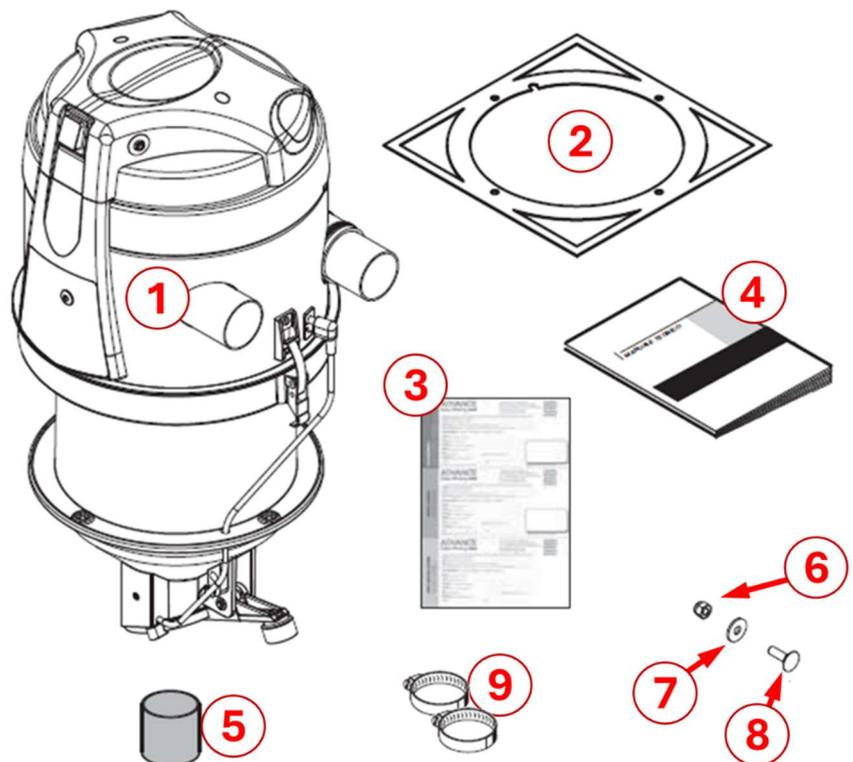
7) Pictogrammes de sécurité

Nous vous rappelons qu'il est impératif de porter une attention particulière aux pictogrammes et avertissements de risques ou d'interdictions qui sont placés sur différents composants du produit. Si ces prescriptions ne sont pas respectées, des situations dangereuses peuvent survenir.

	<p>RISQUES LIE A LA TENSION D'UN COURANT ELECTRIQUE <i>Danger de blessures corporelles graves</i> Durant le temps de la maintenance, débrancher l'alimentation électrique. Assurez-vous qu'elle ne peut pas être restaurée inopinément.</p>
	<p>RISQUES DE COUPURES <i>Danger de blessures corporelles graves</i> Durant le temps de la maintenance, débrancher l'alimentation électrique. Assurez-vous qu'elle ne peut pas être restaurée inopinément.</p>
	<p>RISQUES LIES A UN DEMARRAGE AUTOMATIQUE <i>Danger de blessures corporelles graves</i> Durant le temps de la maintenance, débrancher l'alimentation électrique. Assurez-vous qu'elle ne peut pas être restaurée inopinément.</p>
	<p>RISQUES LIES AU FONCTIONNEMENT D'UNE VIS SANS FIN <i>Danger de blessures corporelles graves</i> Durant le temps de la maintenance, débrancher l'alimentation électrique. Assurez-vous qu'elle ne peut pas être restaurée inopinément.</p>

8) Contenu et accessoires

Repère	Élément
1	Centrale NOVA 3
2	Gabarit de la bride du doseur pour le percement du capot de la chaudière
3	Document de garantie
4	Manuel de montage d'utilisation et de maintenance
5	Manchons en caoutchouc pour le raccordement au réseau (2)
6	Ecrous autobloquant M5 (4)
7	Rondelles (4)
8	Vis M5 (4)
9	Colliers métalliques pour le fixage des manchons



Vérifier que la centrale, ses accessoires et le kit correspondent à ce qui a été commandé et ne présentent pas de dommages évidents causés par le transport. Sinon, informez-en immédiatement le distributeur.

9) Utilisation conforme du produit

Le produit est dimensionné pour alimenter les trémies de chaudières d'une puissance maximale de 100 Kw/h et dont la consommation ne dépasse pas 25 kg/h.

La centrale Nova 3 doit être intégrée à système complet de transfert pneumatique de pellets (ou autres combustibles issus de la biomasse de granulométrie moyenne à fine). Son rôle est de mettre le réseau de canalisations du système en dépression pour aspirer, avec l'air comme vecteur de transport, le combustible solide.

Ce produit a été conçu pour travailler avec des combustibles issus de la biomasse comme des granulés de bois (pellets), des noyaux d'olive, des coquilles concassées de fruits secs, du maïs... Il ne peut pas fonctionner avec des combustibles dont la granulométrie est excessive – en tous les cas d'une longueur supérieure à 40 mm et d'une largeur supérieure à 15 mm de diamètre. Pour les pellets, nous recommandons l'utilisation exclusive de combustible certifié EN plus A1.

La centrale Nova 3 aspire le combustible du silo principal et le transporte automatiquement vers le réservoir de la chaudière. Pour qu'elle puisse jouer ce rôle, il est évidemment indispensable d'installer également tous les autres composants du système.

Pendant son fonctionnement, la centrale Nova 2 assure la collecte des poussières du combustible transporté dans son pot à poussières grâce au filtre haute efficacité présent à l'intérieur.

Avec la centrale Nova 3, le réseau de transport du combustible peut être utilisé comme un système centralisé d'aspiration de poussières et des cendres. Il faut pour cela ajouter au réseau une ou plusieurs prises de nettoyage.

Vous trouverez parmi les produits Advance tous les accessoires nécessaires pour ce faire (voir § 11).

La centrale Nova 2 ne peut absolument pas être insérée dans les systèmes de transport du combustible qui nécessitent un retour d'air vers le magasin de stockage (réseau à deux tubes).

10) Installation

Il est de la responsabilité de l'installateur de vérifier les dangers présents dans la zone d'installation du produit et de déterminer sa conformité à la réglementation vigoureuse et aux caractéristiques du produit décrites dans ce manuel.

L'installateur doit en outre se conformer aux instructions de ce manuel. Par ailleurs, il doit informer l'utilisateur des modes de fonctionnement et des besoins de maintenance des produits installés, ainsi que signaler les éventuels risques et dangers liés à leur utilisation. Il est indispensable de laisser tout autour de la centrale un espace libre suffisant pour réaliser les opérations de contrôle, de réparation et de maintenance.

Le produit ne doit pas être exposé aux intempéries ni être installé dans des locaux soumis à :

- une forte humidité,
- de possibles inondations,
- des températures élevées
- ou la présence de poussière.

a) Instructions générales d'installation

Il est communément admis que dans les installations de transfert pneumatique coexistent deux types de flexibles tubulaires :

- les sections dans lesquelles ne passe que de l'air sous pression ou sous vide,
- les sections dans lesquelles passent également du carburant et/ou de la poussière.

On comprend aisément que les sections qui transportent le combustible nécessitent plus d'attention et des adaptations techniques plus précises que les autres. Tous les tronçons de tuyauterie dans lesquels transite le combustible doivent obligatoirement être construits avec des tuyaux souples en PU ou en acier dont la propriété antistatique est garantie.

Les longueurs acceptées et décrites dans notre manuel et dans nos catalogues sont indicatives, parce qu'elles sont obtenues par l'addition de section rectilignes avec un nombre de changements de direction minimum.

Les longueurs des divers tronçons de tuyauterie indiquées dans nos manuels et catalogues sont purement indicatives. Par longueur disponible nous entendons le développement précis des différents tronçons. Il est toujours préférable de construire des tronçons de tuyauterie principalement rectilignes et horizontaux et, dans tous les cas, comportant un petit nombre de changements de direction et de tronçons verticaux

Il est recommandé de toujours tenir compte de ces prescriptions :

- la longueur maximale de la tuyauterie ne doit pas dépasser 25 m,
- dans les installations à deux tuyaux (aspiration du combustible et retour de l'air au silo) les limites de longueur sont généralement très inférieures et ne dépassent jamais 10 mètres, de plus, avec certains produits il n'est pas possible d'aller au-delà de 3 mètres,
- éviter des parcours tortueux ou avec des courbes rapprochées et très étroites,
- proscrire les siphons positifs et négatifs,
- éviter les sections horizontales flottantes,
- éviter les sections verticales supérieures à 3,5 m,
- chaque changement de direction équivaut à une diminution de la longueur maximale disponible de 0,3 m
- chaque mètre de tuyau placé verticalement équivaut à une diminution de la longueur maximale disponible de 2 mètres,
- la différence de hauteur entre le réservoir de stockage et la chaudière ne peut pas dépasser 7 mètres,
- il est indispensable de réaliser des courbes douces en particulier à la base des sections verticales (prévoir des rayons de courbure de l'ordre de 30 centimètres).

Avant d'installer et de mettre en service le système, il est indispensable de lire attentivement les instructions fournies avec les différents composants et, en cas de doute, de consulter une personne qualifiée.

La fabrication des équipements et l'installation des composants Advance doivent toujours satisfaire les normes de sécurité correspondant au type de local dans lequel ils sont placés.

b) Positionnement

La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 doit être solidement fixée sur le réservoir de combustible de la chaudière afin que le clapet de vidange soit le mieux centré possible sur celui-ci.

Si vous ne voulez pas fixer directement la centrale sur la porte du réservoir de la chaudière, nous proposons dans notre catalogue des consoles support Advance conçues pour ou compatibles avec la centrale d'aspiration intégrée NOVA 3.



Console support universelle multi-réglages
 Réf. ADV34001011

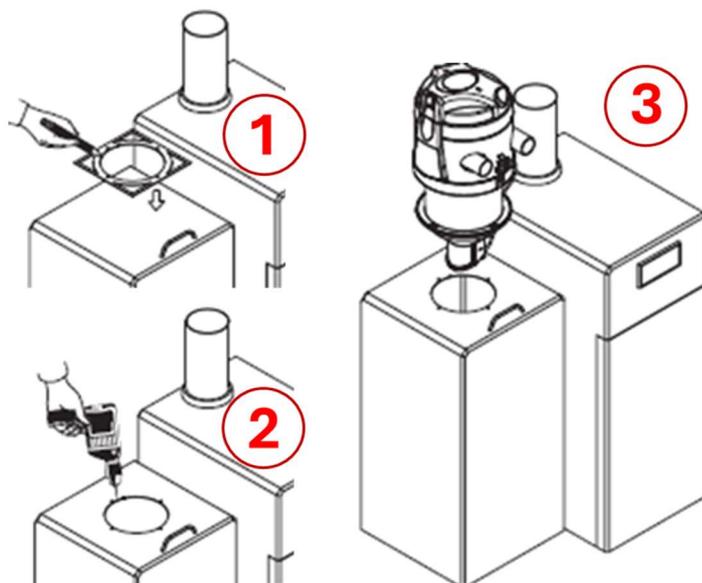
Console (support) en "U" réglable
 (117 à 180 mm de hauteur)
 Réf. ADV34001003



Pour faciliter la pose directe sur le capot de la chaudière, un gabarit pour le tracé du perçage est fourni. La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 doit impérativement être installée avec précision.

1. Tracer avec le gabarit les découpes à réaliser pour installer la partie basse de la centrale (doseur).
2. Découper la tôle et percer les points de fixation de la bride du doseur.
3. Installer la centrale en la fixant fermement et sur plan parfait.

Une fois que la centrale est fixée, vérifier que le clapet de vidange sous le distributeur est complètement libre de basculer et qu'il n'entre en contact avec aucun autre objet.



c) Avertissement pour installations sur réservoirs avec pression contrôlée

Il est important de tenir compte du fait que les systèmes de transport pneumatique créent une dépression dans les différents composants de l'équipement. Celle-ci varie de - 0,08 à - 0,24 bar (- 1,16/- 3,48 psi).

Par ailleurs, lors de la phase de démarrage du système, pour les mêmes caractéristiques du doseur, un souffle léger et court peut provenir du point de décharge du combustible.

De la même manière, pendant la phase de remplissage du doseur, il peut y avoir de petits remous d'air entre la bouche de décharge et le clapet de fermeture. Ces fuites, provoquées par de petites particules de poussière qui empêchent la parfaite étanchéité entre la bouche de vidange et le clapet en gomme, ne compromettent pas le bon fonctionnement du système de transport, mais peuvent néanmoins modifier la pression à l'intérieur du réservoir et compromettre sa sécurité.

La manière la plus pertinente de résoudre ce risque est de programmer le système d'aspiration pour qu'il ne fonctionne que lorsque, alternativement :

- A) le brûleur de la chaudière est éteint et froid,
- B) la porte du chargement du réservoir est suffisamment entrouverte pour qu'un air entrant compense la dépression,
- C) la communication entre le réservoir du combustible et le brûleur de la chaudière est coupée,
- D) le ventilateur d'expulsion des fumées de la chaudière fonctionne à la puissance maximale,
- E) une ouverture gérée électroniquement et de dimensions correctes est présente sur la trémie et est connectée au système de transfert ou au système de gestion de la chaudière pour faciliter l'introduction de l'air.

d) Raccordement au réseau

Les deux buses de la centrale (aspiration et échappement) doivent être raccordées au réseau d'air avec un tube flexible antistatique de diamètre (Ø intérieur 50 mm), solidement fixé avec des colliers de serrage. Pour éviter les courants statiques, le fil de cuivre (toron) courant dans le tube flexible antistatique doit toujours être relié avec une prise de terre ou avec d'autres tubes en acier faisant partie du système de transport de combustible (voir figure ci-contre).



La buse marquée « OUT » expulse la poussière de la centrale, tandis que la buse marquée « IN » crée une dépression dans le circuit, permettant ainsi l'acheminement du combustible au doseur du système par aspiration.

Les sections droites du circuit peuvent être constituées de tube rigide en acier Inox ou en PVC antistatique. Le tube d'expulsion d'air peut aboutir à un collecteur de poussière de type Trapdust proposé au catalogue Advance (ex. réf.

Prosynergie ADV34001001). La longueur brute maximale autorisée entre le point de prélèvement du carburant et l'unité centrale d'aspiration Nova 3 est de 25 m moins la longueur du tuyau d'échappement.

Les éléments suivants affectent le calcul de la longueur nette du tuyau :

- Le type de carburant à transporter,
- Le nombre de courbes insérées dans la section de passage du carburant,
- La longueur des chemins verticaux insérés dans la section de passage du carburant.

La longueur maximale autorisée du tuyau d'échappement (expulsion) de l'air sortant de la centrale est de 5 m (système à un tuyau).

La longueur maximale autorisée du tuyau d'évacuation de l'air sortant de l'unité centrale, si elle retourne au point de prélèvement de carburant, est de 10 m (système à deux tuyaux)

e) Raccordement électrique

Avant de procéder au raccordement électrique, vérifier que le voltage du réseau correspond à celui de l'appareil. Le réseau doit être conforme à la réglementation locale en vigueur.

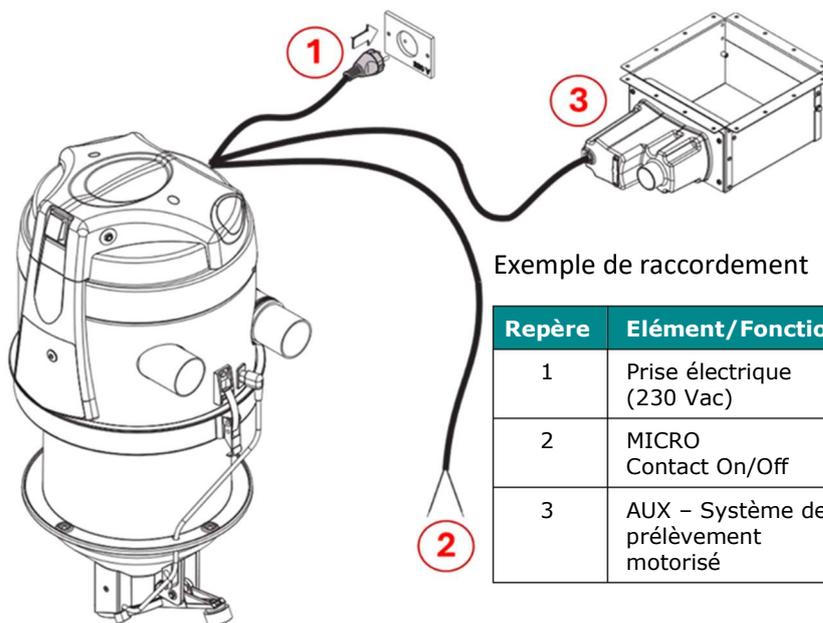
Connecter les deux fils de la ligne d'activation AUX au système de prise de captage motorisé (s'il y en a un).

Vérifier que les deux fils de consentement au fonctionnement, désignés par MICRO, sont connectés ensemble.

Les deux fils appelés MICRO peuvent être connectés alternativement :

- au système de contrôle de la chaudière s'il est prédisposé pour cela,
- à une minuterie afin de programmer les périodes de fonctionnement,
- à un système d'activation automatique à distance,
- à un capteur de niveau (voir notre catalogue).

Connecter le câble d'alimentation à une prise électrique 230 Vca.



Légende du câblage électrique :

Raccordement	Fonction	Contrôle
MICRO	Contrôle Allumage – extinction	Entrée : - Minuteur - Capteur - Contrôle de la chaudière
AUX	Contact normalement ouvert max 1A	Sortie : démarrage systèmes de prélèvement du combustible

11) Démarrage et utilisation

a) Opérations de mise en fonctionnement

Avant la mise en service de la centrale d'aspiration intégrée NOVA 3, assurez-vous que les conduits du réseau d'air sont correctement et solidement fixés à celle-ci et que les raccordements électriques ont été effectués conformément à la réglementation, à l'instar du réseau électrique qui les desservent.

Débuter un cycle de fonctionnement à vide pour vérifier le bon fonctionnement. Avant de remplir le silo de stockage de combustible, vérifier qu'il n'y a pas de corps étrangers à l'intérieur.

Il est également indispensable de lire tous les manuels des différents composants du système avant de procéder à leur mise en fonction.

Enlever le bouchon de protection du minuteur et faire pivoter le potentiomètre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, à fond, avec un tournevis, pour le positionner sur OFF.

Mettre sur 1 l'interrupteur rouge lumineux du panneau de contrôle (1 en haut de l'appareil).

La LED verte « POWER » du panneau de contrôle s'allume. Tourner le potentiomètre légèrement dans le sens horaire et attendre que la centrale commence à fonctionner et qu'elle termine un cycle de fonctionnement court.

Régler à présent le potentiomètre afin que le temps de fonctionnement de la centrale soit suffisant pour remplir le doseur transparent de combustible jusqu'au niveau indiqué « MAX LEVEL ».

Après quelques cycles de fonctionnement réguliers et probants, replacer le bouchon de protection du minuteur.

Un remplissage à un niveau inférieur au niveau maximum n'entraîne pas de conséquences, tandis qu'un remplissage supérieur au niveau maximum pourrait générer du bruit voir entraîner des dégâts durant le fonctionnement du système, ainsi que des occlusions dans les conduites de transport de combustible.

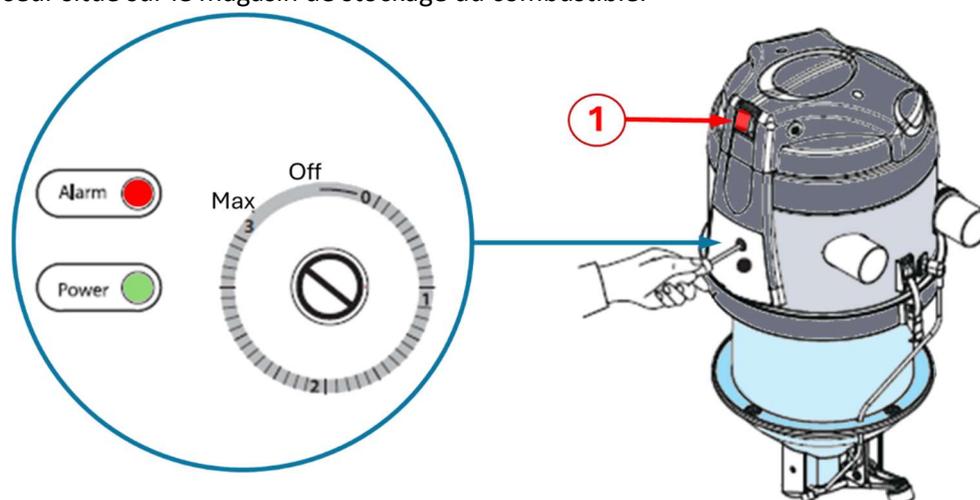
Il est donc conseillé d'ajuster les temps de fonctionnement de manière appropriée, en sélectionnant soigneusement la durée d'approvisionnement du doseur situé sur le magasin de stockage du combustible.

Sur Off ou 0, le potentiomètre est désactivé.

Sur la position 1, le cycle d'aspiration est d'environ 30 secondes

Sur la position 2, le cycle d'aspiration est d'environ 60 secondes

Sur la position 3, le cycle d'aspiration est d'environ 60 secondes



La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 est désormais opérationnelle. Un ajustement de la programmation peut être nécessaire si le poids spécifique ou le type du combustible à transporter varie (à titre d'exemple, pour le seul granulé, le poids peut varier de 600 à 850 grammes du litre). Dans ce cas, il convient de redéfinir la durée des cycles de fonctionnement de la centrale afin qu'ils correspondent au temps nécessaire pour le remplissage optimal du doseur (jusqu'au niveau indiqué « MAX LEVEL »).

Si la centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 est inopérante pendant une longue période, placer l'interrupteur lumineux sur 0 et débrancher l'alimentation électrique.

b) Voyant de l'alarme

Une LED rouge « ALARM » est placée sur le panneau de contrôle de la centrale d'aspiration intégrée NOVA 3.

Si elle est allumée, la centrale, et par conséquent le système de transfert de combustible, s'arrêtent. Le blocage peut être causé par diverses raisons. Les plus fréquentes sont :

A – Le manque de combustible dans le réservoir de stockage,

B – L'obstruction dans la tuyauterie de transport du combustible, qui empêche le flux de combustible d'arriver au doseur.

C – Le fait qu'une section flexible du conduit d'aspiration du combustible ne soit pas fermement fixé. L'aspiration à la source du combustible est déficiente, et la dépression créée insuffisante pour que le combustible atteigne le doseur.

D – La porte de vidange qui ne se ferme pas hermétiquement. Dans ce cas également, l'aspiration du combustible est déficiente.

Dans tous ces cas, après que la centrale a produit trois cycles sans que du combustible ne soit délivré au doseur, la LED rouge s'allume et le système se met en défaut jusqu'à sa réinitialisation manuelle.

Pour arrêter l'alarme, la réinitialisation manuelle sera exécutée après résolution du problème ayant causé le blocage. L'opération se fait en éteignant et allumant pendant 10 secondes l'interrupteur lumineux de la centrale.

c) Disjoncteur de sécurité

Le disjoncteur thermique a pour fonction de protéger les parties électriques et électroniques de l'aspirateur central contre les surintensités et les courts-circuits. En cas de surintensité, le disjoncteur jouera son rôle. Sa réinitialisation devra alors être effectuée manuellement en appuyant sur le bouton de mise en marche.

Ne faire cette opération que si la cause du blocage a été résolue.

En cas de blocages répétés, l'intervention d'un technicien spécialisé sera nécessaire.

12) Maintenance et retrait du service

a) Nettoyages et contrôles périodiques

Avant d'effectuer une quelconque intervention sur le produit, il est impératif de déconnecter le câble d'alimentation électrique. Par ailleurs, la pièce où il est installé doit être aérée pendant au moins 15 minutes. Les manutentions complexes ou de longue durée doivent être effectuées hors des magasins de stockage du combustible et de la centrale thermique.

Toutes les activités de maintenance et de réparation doivent être effectuées par du personnel spécialisé et agréé par le constructeur.

En l'absence d'un plan de maintenance spécifique, une inspection complète du produit est conseillée à chaque remplissage du magasin de stockage du combustible.

Les contrôles à effectuer au moins une fois par mois sont :

- Vérifier l'état d'usure des câbles électriques,
- Vérifier l'état d'usure des fusains de moteur,
- Éliminer les traces de poussière du filtre grillagé positionné à l'intérieur du doseur,
- Nettoyer la partie interne en caoutchouc de la porte de vidange du combustible.

Un nettoyage approfondi du magasin de stockage du combustible est également recommandé au moins une fois par an afin d'éviter l'accumulation de poussière et la présence de corps étrangers.

b) Pièces détachées

Pour garantir le fonctionnement optimal et durable de la centrale d'aspiration, il est recommandé d'utiliser uniquement des pièces de rechange du matériel d'origine (références des principales pièces ci-contre).

Description	Code
Interrupteur	ADVDET9900111
Carte électronique NOVA 3	ADVDET9910602
Moteur	ADVDET9910181
Charbons	ADV9910022
Disjoncteur de sécurité	ADVPRO0001
Panier-filtre	ADVDET99100003
Pot à poussières transparent	ADV9900238
Clapet de vidange avec aimant contacteur	ADV9900253

c) Mise au rebut

L'élimination de l'emballage et des accessoires de l'appareil doit être effectuée conformément à la réglementation locale, en assurant le recyclage des matières premières dont ils sont composés.



13) Prescriptions de sécurité pour les contenants de stockage de combustible

Exigences de sécurité pour le dépôt de granulés de bois (pellets) avec une capacité de stockage jusqu'à 10 t	
	Maintenir les portes fermées. L'accès est permis uniquement au personnel autorisé sous la supervision d'une personne à l'extérieur.
	Il est interdit de fumer et de rapprocher des flammes ou d'autres sources inflammatoires.
	Il existe un danger de mort à cause des concentrations élevées de monoxyde de carbone (CO) et du manque d'oxygène.
	Pendant les 4 semaines suivant l'attribution, entrer uniquement avec un détecteur de CO.
	Aérer le dépôt pendant au moins 15 minutes avant d'entrer et garder la porte ouverte pendant votre présence.
	Assurer une aération appropriée et permanente du dépôt par des couvercles aérés, des ouvertures ou des ventilateurs.
	Il existe un risque de blessure à cause des systèmes en mouvement.
	Éteindre la chaudière au moins une heure avant l'arrivage des granulés de bois (pellets).
	Effectuer le remplissage conformément instructions du fabricant de la chaudière et du revendeur des granulés de bois (pellets).
	Protéger les granulés de bois (pellets) de l'humidité
	En cas d'incendie, maintenir la porte d'entrée et toute autre ouverture du dépôt fermées et appeler le WF.

13

14) Conditions de garantie limitée du produit

Le Constructeur garantit à l'acheteur initial l'absence de défauts des matériaux et de fabrication du produit pour la période indiquée à partir de la date d'achat. Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, cette garantie n'est pas transférable et se limite à l'acheteur initial. Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques, et l'acheteur peut à son tour bénéficier des droits qui varient selon les lois locales.

Lisez tous les avertissements et instructions avant d'utiliser le produit acheté.

L'entière responsabilité du constructeur et le recours exclusif de l'acheteur pour toutes les violations de garantie seront à la discrétion du constructeur : (1) réparation ou remplacement du produit, ou (2) remboursement du prix payé, à condition que le produit ait été retourné au point d'achat, ou dans un lieu indiqué par le constructeur accompagné d'une copie du reçu d'achat ou d'un reçu détaillé et daté. Des frais d'envoi et de transport peuvent être appliqués, sauf dans les cas où cela est interdit par la loi en vigueur.

Pour réparer et remplacer le produit, le constructeur peut, à sa propre discrétion, utiliser de nouvelles pièces, réparées ou d'occasion en bon état de fonctionnement. Tout produit de remplacement sera garanti pour la totalité de la période restante de la période de garantie originale ou pour toute période supplémentaire conforme à la loi en vigueur.

Cette garantie ne couvre pas les problèmes ou dommages résultant de : (1) accident, abus, mauvaise application, réparation, modification ou démontage non autorisés, (2) opération de maintenance, utilisation non conforme aux instructions du produit ou raccordement à une alimentation impropre ; ou (3) utilisation d'accessoires et de pièces de rechange non fournies par le constructeur ou par le centre Agréé.

Les demandes d'intervention sous garantie valable sont habituellement traitées par le point d'achat du produit. Vérifier ce point avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.

Les demandes d'intervention sous garantie qui ne peuvent pas être traitées par le point d'achat, ainsi que toute autre question relative au produit, doivent être directement adressées au constructeur. Les adresses et les informations de contact pour le service à la clientèle sont disponibles sur le Web à l'adresse suivante www.advanceeasymoving.com

Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, toute garantie qui implique, soit une condition de qualité marchande, soit une éligibilité pour une utilisation particulière de ce produit, est limitée à la durée de la Garantie Limitée spécifique du produit acheté.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation pour dommages accessoires ou consécutifs et, par conséquent, la limitation ci-dessus ne peut pas être appliquée partout.

Cette garantie donne des droits légaux spécifiques à l'utilisateur qui pourra bénéficier d'autres droits variant d'un État à l'autre selon la juridiction.

Les consommateurs jouissent des droits légaux établis par les lois nationales en vigueur relatives à la vente de produits destinés aux consommateurs. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties contenues dans cette garantie.

Aucun vendeur, agent ou salarié du constructeur est autorisé à apporter des modifications, des extensions ou des ajouts à cette Garantie.

15) Certification

Déclaration d'absence de substances nocives

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont fabriqués avec des matériaux conformes aux limites établies par les normes en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et ne contiennent pas de substances classées comme étant SVHC (Substance of Very High Concern) conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH – Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemical substances [enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]). Bien que les substances susmentionnées ne soient pas utilisées dans les cycles de traitement des matières premières et de nos produits, leur présence ne peut pas être exclue lorsqu'elle est analysée en ppm (partie par million), en raison de micropollution des matières premières.